

Metz, le 21 février 2022

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal ANDRES
Tél : 03 87 28 33 42
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie
4, rue de la Mairie
57220 HELSTROFF

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux de restauration de la continuité écologique du ruisseau de Macker sur la commune de HELSTROFF.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

P.J. : 1 dossier de déclaration, 1 copie du récépissé de déclaration et 1 copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Travaux de restauration de la continuité écologique du ruisseau de Macker sur la commune de HELSTROFF.

Ce dossier a été déposé par : Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied à 57220 BOULAY-MOSELLE

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2022-00042, en date du 21 février 2022
- une copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération, en date du 21 février 2022

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, la copie précitée du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publications.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER